



## SOMMAIRE

<b>1 - Introduction</b> .....	2
<b>2 - Le contexte de décentralisation</b> .....	3
2.1 - <i>Bref historique de la décentralisation au Bénin</i> .....	3
2.2 - Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi.....	3
2.3 - <i>Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences</i> .....	4
<b>3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Covè</b> .....	4
3.1 - <i>Les structures et le personnel commis à la communication</i> .....	5
3.2 - <i>Les thèmes de communication déjà abordés</i> .....	5
3.3 - <i>Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés</i> .....	6
3.4 - <i>Les canaux et supports existants mais non utilisés</i> .....	7
3.5 - <i>Les opinions sur les effets de ces expériences de communication</i> .....	7
3.6 - <i>Les structures d'appui à la communication</i> .....	8
<b>4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Covè</b> .....	9
4.1 - <i>Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci</i>	9
4.2 - <i>Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux en leur sein</i> .....	10
4.3 - <i>Identification des problèmes de communication émergents et besoins en informations des populations</i> .....	10
<b>5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Covè</b> .....	11
5.1 - <i>Identification des objectifs de communication</i> .....	12
5.2 - <i>Identification des contenus/thèmes</i> .....	12
5.4 - <i>Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)</i> .....	16
<b>6 - Les actions d'accompagnement</b> .....	18
6.1 - <i>Acquisition de matériels nécessaires</i> .....	18
6.2 - <i>Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)</i> .....	19
<b>9 - Conclusion</b> .....	20

## **1 - Introduction**

Le processus de décentralisation en cours au Bénin s'est concrétisé par les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux. Les maires et tous les organes communaux sont installés et ont pris en main les destinées de leurs localités dans les domaines politique, économique, environnemental et socioculturel définis par la loi. Après une période de balbutiement, les communes se sont engagées dans l'élaboration des documents de planification communale. Les Plans de Développement Communaux ont été élaborés et sont en phase de mise en œuvre.

Les espoirs suscités par l'avènement de la décentralisation ont commencé par s'effriter. Les populations à la base ont commencé par accuser les conseils communaux de tous les maux. Les grognes et manifestations de désapprobation se multiplient de jour en jour. Un courant de destitution des maires a commencé par faire ravage. L'instabilité des conseils communaux est devenue un phénomène contagieux.

Les diagnostics ont vite montré que ces difficultés sont en partie dues au faible niveau de communication qui existe au sein des conseils communaux d'une part et entre les autorités communales et les citoyens à la base, d'autre part. Les différents acteurs (élus locaux, services déconcentrés de l'Etat et citoyens) ne connaissent pas très bien leurs attributions et les informations sur la gestion communale ne

sont pas mises à la disposition des populations. Les mairies ne disposent pas d'une stratégie de communication pour échanger avec leurs citoyens et les partenaires au développement.

Cette situation a conduit le Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP) de la Danida à élaborer pour chacune des neuf communes du département du Zou une stratégie de communication. La mise en œuvre de cette stratégie sera suivie pendant deux (2) ans par le PGDP.

Le présent document fait l'état des lieux en matière de dispositifs/stratégies de communication, identifie les problèmes/dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Covè avant de présenter une stratégie de communication avec des actions planifiées dans le temps.

## **2 - Le contexte de décentralisation**

### ***2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin***

Conformément aux recommandations de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 et aux dispositions des articles 150 et 153 de la constitution du 11 décembre 1990, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation. Après de longues et difficiles gestations, les cinq lois devant régir la décentralisation au Bénin ont été votées. Les élections communales de décembre 2002 sont venues concrétiser la mise en route effective de la réforme de la décentralisation au Bénin. Les conseils communaux ont été installés

au cours du premier trimestre de l'année 2003. Il est généralement admis de tous les acteurs que les enjeux majeurs de la décentralisation sont : la démocratie à la base, la bonne gouvernance et le développement local.

Les mairies sont préoccupées par la mise en œuvre d'un développement local harmonieux. Elles sont soucieuses de l'amélioration des conditions et du cadre de vie de leurs populations à travers l'augmentation des revenus et un meilleur accès aux services sociaux de base. Conscientes de cet enjeu, elles se sont dotées chacune d'un plan de développement communal (PDC) qui est la boussole qui doit orienter le développement communal. Enfin, depuis près de deux ans, les communes du Bénin, se battent vaillamment pour la mise en œuvre de leur PDC.

### **2.2 - Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi**

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin a dans son chapitre 3 défini les compétences de la commune. La commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. La commune a des compétences clairement définies par la loi dans les domaines ci-après :

1. Développement local, aménagement, habitat et urbanisme ;
2. Infrastructures, équipements et transports ;
3. Environnement, hygiène et salubrité ;
4. Enseignement primaire et maternel ;
5. Alphabétisation et éducation des adultes ;
6. Santé, action sociale et culturelle ; et
7. Services marchands et investissements économiques.

La commune exerce ses compétences en conformité avec les stratégies sectorielles, les réglementations et normes nationales en vigueur.

### ***2.3 - Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences***

Depuis la mise en place effective de la décentralisation, les conseils communaux se sont vus transférer, seulement une partie des compétences qui leurs sont dévolues par la loi. Sur les sept domaines de compétence prévus pour être transférés aux communes, deux sont encore confisqués par le pouvoir central. Il s'agit de l'enseignement primaire et de la santé. Le transfert des pouvoirs est très souvent partiel dans tous les autres domaines. Les autorités locales perçoivent ces transferts comme une démission avérée ou un désengagement pur et simple de l'Etat car les transferts de ressources, surtout financières, n'accompagnent pas celui des compétences. Chaque mairie assume les compétences qui lui sont transférées tant bien que mal avec des

ressources propres ou difficilement mobilisées de divers partenaires. En termes clairs, les ressources financières et humaines nécessaires à l'exercice correct de ces compétences font cruellement défaut.

### **3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Covè**

L'état des lieux en matière de dispositifs de communication va faire le point de l'existant concernant :

- Le personnel commis à la communication (effectif, compétences) ;
- Les thèmes de communication déjà abordés (interne et externe) ;
- Les canaux et supports utilisés (média, affiche, dépliant, etc.) ;
- Les canaux et supports existants mais non utilisés ainsi que les raisons justificatives ;
- Les opinions sur les effets de ces expériences de communication ; et
- Les structures actuelles d'appui à la communication

### ***3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication***

A la mairie de Covè, une cellule de communication a été mise en place par arrêté pris par le maire le 8 novembre 2005. Elle est présidée par la deuxième adjointe au maire. La dite cellule est composée du secrétaire général de la mairie, des chefs services de la mairie (service information, communication, archives et documentation ; service technique), de deux chefs d'arrondissement (Houèko et Adogbé), d'un représentant de l'association des groupements de femmes et d'un représentant de la radio locale.

Les attributions de cette cellule de communication sont :

- Elaborer la politique de communication de la commune
- Monter chaque année un plan de communication opérationnel
- Mettre en œuvre le plan de communication à travers l'organisation pratique des actions de communication
  - Organisation de la couverture des événements communaux
  - Organisation des contacts et de l'information des populations à la base
  - Réalisation du journal communal et des relations avec les médias
  - Création et animation des pages web de la commune
- Evaluer le plan de communication selon une périodicité arrêtée de commun accord avec le maire.

Cette cellule travaille en collaboration avec toutes les structures communales pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de communication entre les autorités communales et les populations à la base. Bref, le cadre institutionnel semble exister pour une communication effective entre les acteurs de la vie communale à Covè.

### ***3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés***

Cette cellule est déjà opérationnelle avant d'être officialisée par l'arrêté communale. Elle a déjà animé plusieurs émissions sur le développement communal à la Radio Trait d'Union (RTU - Bohicon) et à la radio Tonassé de Covè.

Les thèmes de communication déjà abordés sont les suivants :

- Mobilisation des ressources financières locales
- Incivisme fiscal : un frein au développement local
- Transhumance et gestion du terroir
- Publication des décisions du Conseil communal
- Stratégie de communication en matière de lutte contre le Sida
- Vulgarisation du PDC
- Entretien des pistes : Conduite à tenir
- Mobilisation de la jeunesse autour des axes de développement (autour des activités sportives et de loisir)

- Création d'un cadre institutionnel pour la dynamisation des activités de jeunesse, de loisir et de sport (création d'un comité communal de gestion de sport)
- Mobilisation de la population sur la viabilisation des espaces périurbains de Covè (lotissement)

Le PRODECOM a signé un contrat avec la RTU, au profit de la commune de Covè, pour la production et la diffusion d'un certain nombre d'émissions. Le PRODECOM a aussi financé pour la commune de Covè, un plan thématique de communication sur la lutte contre l'incivisme fiscal. Ce plan a été mis en œuvre en 2004 à travers des ateliers d'explication et de sensibilisation itinérante dans tous les arrondissements de la commune. Il a aussi permis à la mairie de s'équiper en matériel de communication (appareil fax, etc.) et de s'abonner à Internet.

Au sujet de la vulgarisation du Plan de Développement de la Commune, plusieurs actions ont été mises en œuvre. Le PDC a fait l'objet de plusieurs émissions à la radio. Des séances CCC (Communication pour un Changement de Comportement) ont été tenues dans chaque arrondissement sur le contenu du PDC. Plusieurs copies (papier et CD) ont été réalisées et mises à la disposition des partenaires au développement et de l'autorité de tutelle. La référence à ce document devient de plus en plus fréquente dans le discours des officiels de la commune. La fête du premier août 2005 a été pour le

maire, une occasion d'articuler son discours sur la stratégie de mise en œuvre de ce plan. De même les autorités communales se réfèrent à ce document pour présenter les priorités de la commune partout où il y a besoin.

Des projets sont extraits du PDC et ont fait l'objet de vulgarisation auprès des opérateurs économiques. Ce qui a permis à un opérateur économique de décider de la construction d'une morgue régionale à Covè.

### ***3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés***

Comme il a été mentionné ci-dessus, les canaux de communication utilisés par la mairie de Covè sont assez diversifiés : les radios locales, les dépliants, les brochures, les affiches, la messagerie par Internet, les réunions, les crieurs publics, le téléphone, les manifestations officielles et les rapports d'activité des CA au maire (contenant les plans d'actions de chaque chefs d'arrondissement).

- ☞ Les radios locales sont souvent mises à contribution. La Mairie de Covè a organisé déjà plusieurs émissions sur des thèmes cités ci-dessus. La Mairie invite très souvent les radios de proximité à venir couvrir ses manifestations officielles.
- ☞ Pour mieux communiquer avec sa diaspora, les partenaires internationaux et nationaux, la mairie s'est abonnée à la

messagerie par Internet. Elle ambitionne de se faire construire un site web.

- ☞ Les autorités communales accordent régulièrement des interviews aux journaux écrits comme 'Le Canard', 'La Montagne', 'La Girouette' etc.
- ☞ La cellule de communication a mis en place un mécanisme de diffusion des informations qui permet des échanges entre les autorités communales et les différentes couches sociales. Des réunions de sensibilisation sont régulièrement organisées pour répondre aux besoins d'information provenant des citoyens. Elle organise des séances d'IEC à l'intention de groupes-cibles spécifiques au démarrage des projets ou actions de terrain qui les concernent.
- ☞ Chaque mois, l'organe exécutif de la mairie (le maire et ses adjoints) tient une réunion d'information et d'échange avec les Chefs d'Arrondissement (CA). Chaque CA restitue à ses Chefs de Village (CV) les actions de la Mairie et fait remonter les doléances de la base.
- ☞ Les CV utilisent souvent les crieurs publics pour passer les messages aux populations à la base.

### ***3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés***

La commune de Covè ne dispose pas d'un site Internet. De même, un documentaire audio-visuel en cours de réalisation est

abandonné faute de moyens financiers. Il manque des tableaux d'affichage au niveau des bureaux d'arrondissement et des places publiques.

Les journaux et bulletins d'information constituent des canaux importants ailleurs mais qui ne sont pas très utilisés à Covè compte tenu du taux d'analphabétisme des populations et de l'inexistence d'organe de presse dans la commune. La minorité de citoyens instruits ou alphabétisés n'a pas non plus l'habitude de beaucoup lire. Les affiches constituent aussi un canal faiblement utilisé toujours à cause du taux élevé d'analphabétismes des populations. Les panneaux géants, les banderoles et les posters illustrés ne sont pas souvent utilisés par la mairie pour des raisons économiques (coûts de production élevés).

### ***3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication***

L'amélioration du niveau de communication de la mairie avec les citoyens d'une part et avec les partenaires au développement d'autre part, génère beaucoup d'avantages pour la commune. Après la sensibilisation sur l'incivisme fiscale en 2004, le niveau de réalisation du budget communal est passé de 80% à 113%. Suite aux émissions radios et à la sensibilisation, les citoyens ont commencé par accorder plus d'intérêts aux délibérations du conseil communal en venant participer aux sessions. Le dynamisme de la coopération décentralisée

permis l'adhésion de la commune de Covè à l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones).

Dans le domaine de l'agriculture, suite aux diverses communications sur la mauvaise gestion du périmètre rizicole de Koussin - Lélé, les populations ont compris et ont félicité le Conseil Communal d'avoir mis en place un nouveau Conseil d'Administration.

Suite aux explications apportées par le Conseil Communal, les grognes et critiques des populations sur les domaines de Kètègadji données par les présumés propriétaires terriens pour la construction du Centre des Métiers de Covè ont progressivement diminué.

Dans le domaine des pistes rurales, les populations ont fortement critiqué le droit de péage instauré par le Conseil Communal et la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Oeuvre) utilisée pour la construction des pistes. Ces citoyens pensent que nous sommes à l'ère de la modernité ; et qu'il n'est plus question d'aménager les pistes avec la main. Ils pensent qu'il faut recourir à l'approche mécanisée. Suite à ces grognes et critiques le Conseil Communal a expliqué à la radio et ce à plusieurs reprises l'importance des droits de péage pour l'entretien des pistes et les intérêts de l'approche HIMO. Dès lors, les populations ont compris et ont commencé par s'acquitter de ces droits et apprécier elles-mêmes l'importance des péages au niveau des pistes.

### ***3.6 - Les structures d'appui à la communication***

La mairie de Covè bénéficie depuis 2004 du soutien technique et financier du PRODECOM (Programme d'appui au démarrage des communes) sur les questions de communication. Le PRODECOM a élaboré avec la mairie de Covè deux plans de communication (le premier porte sur l'incivisme fiscal et le second sur l'élaboration du plan directeur d'urbanisme de Covè dont un a été entièrement mis en œuvre) et des formations thématiques. Ce programme a aussi appuyé la mairie de Covè dans la mise en place de sa Cellule de Communication. Les autorités de la mairie ont été d'abord convaincues de l'utilité et de la nécessité de l'installation d'une cellule de communication ; puis un projet d'arrêté communal leur a été proposé pour la concrétisation de cette structure. Le PRODECOM a aussi signé un contrat avec la radio RTU au bénéfice de la commune de Covè pour lui permettre de réaliser et de diffuser plusieurs émissions.

En collaboration avec la Maison des Collectivités Locales, le PRODECOM a donné plusieurs formations aux élus locaux dans le but du renforcement de leurs capacités de communication.

Le Projet d'Appui à l'Association des Mairies du Département du Zou (PAAMD-Zou) a équipé la mairie de Covè d'un système de communication entre les différents services pour améliorer leur efficacité.

## **4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Covè**

### ***4.1 - Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci***

Dès l'installation du conseil communal peu de mécanisme de communication était mis en place. Les acteurs communaux n'étaient pas suffisamment préparés pour la gestion communale. La mairie ne disposait pas d'une cellule de communication. Le compte-rendu des décisions du conseil communal à la population n'était pas une préoccupation prioritaire des autorités locales alors que les citoyens avaient soif de comprendre la réforme administrative et les nouveaux comportements que la décentralisation impose. L'avènement des radios locales et la liberté d'expression, ont offert aux citoyens non informés, une tribune de grogne et d'accusation tous azimuts. Les conseils communaux sont accusés de tous les maux : mauvaise gestion, détournement de denier public, léthargie, incompetence etc.

L'irrégularité du paiement des primes aux chefs de village explique le fait que certains d'entre eux refusent parfois d'assumer entièrement leurs responsabilités. Ce fait constitue un frein à la circulation des informations entre les nouvelles autorités communales et les populations à la base. Les chefs de village refusent de faire circuler certaines informations et d'acheminer les avis d'imposition, de

convocations etc. Le non-renouvellement des chefs de village depuis plus d'une décennie a engendré de sérieuses difficultés pour les autorités communales.

Aussi, la méconnaissance par les citoyens du contenu de la décentralisation et des conditions préalables à sa réussite a été et demeure l'un des problèmes essentiels à la base des difficultés de communication entre les conseils communaux et les citoyens. L'engouement des populations à confier les affaires de sécurité aux élus locaux en lieu et place des forces de sécurité publique alors que les lois n'accordent aux CA (chef d'arrondissement) que très peu de pouvoir dans ce domaine.

Enfin, la barrière linguistique a été aussi un frein aux échanges entre la population et les autorités locales. Les comptes rendus des décisions du conseil communal sont produits et affichés en français alors que la population est majoritairement analphabète.

Le processus d'élaboration du PDC a été pour les autorités locales une opportunité d'échanges et de discussions franches avec les populations à la base sur les options et stratégies du développement communal. Le cumul de ces expériences et les conseils des structures d'appui ont amené le maire et ses adjoints à prendre conscience de la nécessité de mettre les informations sur la gestion communale à la disposition de tous les citoyens d'une part et les informations sur les potentialités et initiatives communales à la disposition des partenaires au développement d'autres part. C'est ainsi que la cellule de

communication a vu le jour pour combler le déficit. Ainsi, ce vide communicationnel a commencé à être comblé progressivement et mérite d'être renforcé.

#### ***4.2 - Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux en leur sein***

Les problèmes de communication rencontrés par le conseil communal en son sein sont d'ordre matériel et politique. L'inexistence de moyens matériels et financiers et la méconnaissance des textes régissant la décentralisation empêchent le fonctionnement régulier des différentes commissions techniques ce qui constitue un frein au bon fonctionnement du conseil. Le conseil communal de Covè a été au Bénin le premier à procéder à la destitution de son maire. La majorité des conseillers sont issus d'un même parti politique mais cela n'a pas empêché la naissance d'une crise profonde au sein du conseil communal. L'ambiance de travail n'était pas des meilleures entre le maire et ses conseillers. Des difficultés de gestion des relations, des conflits d'attribution et de leadership ont très tôt miné le fonctionnement du conseil communal et ont abouti à la destitution du maire après plusieurs tentatives de règlement à l'amiable. Depuis le départ du premier maire élu, le conseil communal est resté relativement uni. Les clivages politiques entre les élus se sont réduits sensiblement face aux impératifs de développement et aux défis que l'équipe communale doit relever.

#### ***4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en informations des populations.***

Les problèmes de communication qui émergent de ce diagnostic peuvent être classés en quatre (4) catégories que sont :

- Le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation ;
- Le faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques ;
- La barrière linguistique entre populations et l'administration locale ; et
- L'inadéquation des moyens humains et l'insuffisance des moyens matériels et financiers alloués à la communication au sein de la mairie

La résolution des deux premiers problèmes nécessitera des actions de communication. Le troisième problème exige le choix de canaux de communication appropriés et le dernier problème appelle l'élaboration d'actions d'accompagnement nécessaires pour une mise en œuvre effective et efficiente des actions de communication identifiées dans cette stratégie.

Tous ces problèmes ont pour conséquence :

- Une fausse accusation de malversation financière portée sur le maire
- Un faible niveau de maîtrise du contenu du PDC ;
- Un faible niveau de satisfaction des citoyens par rapport au système actuel de gestion des affaires publiques
- Une méconnaissance des difficultés actuelles du conseil communal en matière d'exercice des compétences qui lui sont transférées par la loi
- Un faible niveau de contribution des citoyens aux actions de développement à divers niveaux

## **5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Covè**

La commune est le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales (article 2 de la loi n°97-029). La circulation de l'information est le premier facteur qui détermine la participation des citoyens aux initiatives de développement. Il est question de mettre le citoyen au cœur des affaires locales.

Une volonté politique bien élaborée et planifiée est alors nécessaire. Il ne suffit pas de faire, il faut faire savoir, aussi bien ce qui a été réalisé que ce qui n'a pu l'être, en expliquant les raisons du retard ou de l'annulation d'un projet. Il importe à l'équipe communale

de passer de l'information (qui porte à l'attention de...) à la communication (qui expose, explique, tente de convaincre, de motiver, de faire prendre conscience et de susciter l'adhésion tout en écoutant et en valorisant les commentaires et points de vue des administrés) et de la communication à la participation effective des populations au développement de leur commune (implication dans les prises de décision qui les affectent, délégation de maîtrise d'ouvrage, contribution à la mobilisation des ressources financières locales à travers le paiement des taxes et divers impôts ainsi que des ressources humaines).

La création d'un service ou d'une cellule de l'information et de la communication au sein de la commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations et suivre les avis des citoyens sur la gestion communale. Pour atteindre ce but, il faut doter la commune d'une stratégie compatible et cohérente pour la conduite des actions de communication. Le diagnostic des problèmes de communication conduira à l'identification des objectifs de communication avec des thèmes ou des messages précis à faire passer. Les canaux et groupes cibles seront définis pour chaque message ou contenu de communication. Une planification rigoureuse de toutes ces actions permettra la mise au point d'un plan stratégique pour la communication communale.

## Vision de l'autorité communale dans le domaine de la communication avec les citoyens :

« D'ici 2010, Covè est une commune dans laquelle l'information circule bien sur la gestion communale au sein de la mairie et entre la mairie et les citoyens ce qui limite les grognes »

### 5.1 - Identification des objectifs de communication

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des problèmes de communication que le diagnostic nous a permis d'identifier. Il dégage aussi des objectifs de communication pour venir à la résolution des ces problèmes<sup>1</sup>.

Problèmes de communication	Objectifs de communication
1. Faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation	1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la commune
	1.2 Informer les citoyens sur les compétences et rôles actuels de l'Etat dans les communes
	1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation
	1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune
	1.5 Informer sur les principes de base d'un contrôle citoyen légal et efficace
2. Faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques	2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal
	2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune
	2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie

<sup>1</sup> Le lot1 du PGDP a élaboré une stratégie de diffusion des Plans de Développement Communaux. Cette stratégie s'inscrit dans la stratégie communale de communication.

	2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie
	2.5 Populariser le contenu du PDC
	2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC
	2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens
	2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contre-parties financières, matérielles et en main d'œuvre dans la réalisation des projets de développement
	2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics
	2.10 Faciliter l'accès aux documents administratifs et comptes-rendus des délibérations du Conseil Communal

### 5.2 - Identification des contenus/thèmes

Objectifs de communication	Thèmes/contenus de communication
1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie	T1- les domaines de compétence de la commune T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées T3- les domaines où la commune n'est pas compétente
1.2 Informer les citoyens sur les compétences et les rôles actuels de l'Etat dans les communes	T4- la tutelle et l'appui – conseil T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)
1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation	T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier
1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune	T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs
1.5 Informer sur les principes d'un contrôle citoyen légal et efficace	T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité T12- Les acteurs de la société civile T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre
2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal	T14- L'évolution du budget communal dans le temps T15- Les sources de recette du budget communal T16- Les lignes des dépenses communales T17- Les sources des financements extérieurs de la mairie
2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de	T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,

développement en cours dans la commune	T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles
2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie	T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal
2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie	T23- Les prestations de la mairie T24- Orientation des usagers de la mairie (panneau, d'indication, tableau d'affichage, etc.) T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte nationale d'identité T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux Usagers
2.5 Populariser le contenu du PDC	T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune) T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation
2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC	T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs T32- Le transfert des ressources par l'Etat
2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens	T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune. T34- Le niveau d'investissement et le taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts
2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement	T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal T38- Les formes de contribution au développement communal
2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics	T39- Qu'est-ce qu'un bien public T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics
2.10 Faciliter l'accès aux contenus des documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal	T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie

### 5.3 - Identification des groupes cible, des canaux et supports de communication puis planification des actions de communication

Thèmes/contenus de communication	Groupes cible visés ou concernés	Canaux/supports de communication
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Emissions radio, affiches en français facile et en langue locale, posters
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG, Services techniques déconcentrés, Associations professionnelles	Emissions radio affiches en français facile et en langue locale
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population, ONG Services techniques déconcentrés, Associations professionnelles	Emissions radio, affiches en français facile et en langue locale
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile et en langue locale
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux	Emissions radio, Affiches en français facile et en langue locale
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)	Cadres de la mairie	Prospectus en français facile et en langue locale
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Emissions radio Réunion avec les groupes cible
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Emissions radio Réunions avec les exploitants
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport)	Emissions radio, Affiches en français facile et en langue locale, prospectus en français facile et en langue locale
T10- Conditions de		

délégation de la gestion des infrastructures socio-économiques dans les différents secteurs	CC	
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Emissions radio et Réunion d'information dans chaque arrondissement
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations , CC Services techniques de la mairie	Emissions radio
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations , CC Services techniques de la mairie	Emissions radio Formation
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Emissions radio
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations ; CC Services techniques de la mairie	Réunion d'information avec les ressortissants
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Emissions radio, Réunion d'information, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions
T19- Le budget d'investissement et les réalisations prévues		Pages web
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	-Emissions radio

T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte - rendu annuel des actions
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Réunion d'information et de formation -Théâtres populaires -Chansons en langues locales
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte nationale d'identité	Population et leurs organisations	-Emission radio  -Affiches en français facile et en langue locale
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques et personnel de la mairie	Réunions d'information Formations
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio -Projection suivie de débats au niveau des villages -Vulgarisation CD-ROM
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web Courriers électroniques
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio,
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation		-Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie

T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population ; CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population ; CC Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio Réunions d'information
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emission interactive radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Emissions interactives radio Réunion d'information
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations	-Emissions radio interactives  -Réunion d'information,
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	Partenaires étrangers  CC	  -Théâtres populaires Chansons en langues locales
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal	Services techniques de la mairie	
T38- Les formes de contribution au développement communal		
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Emissions interactives radio -Réunions d'information, -Théâtres populaires Chansons en langues nationales
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Emissions interactives radio, Réunions d'information  Photocopie des documents
T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie		

**5.4 - Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)**

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Emissions radio,	30000	30000	30000			90000
		affiches en français facile et en langue locale, posters	30000	30000				60000
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Emissions radio	30000	30000	30000			90000
		affiches en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Emissions radio,	30000	30000	30000			90000
		affiches en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Agents de la mairie	Formation,		30000		30000		60000
		Prospectus en français facile et en langue locale		30000		30000		60000
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Agents de la mairie	Emissions radio,	30000	30000	30000			90000
		Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc)	Population Conseillers communaux Agents de la mairie	Emissions radio	30000	30000	30000			90000
		Prospectus en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Emissions radio	30000	30000	30000			90000
		Réunion avec les groupes cibles	30000	30000	30000			90000
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Agents de recouvrement de la mairie  Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Emissions radio	30000	30000	30000			90000
		Réunions avec les exploitants	30000	30000	30000			90000

T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Emissions radio,  Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Emissions radio,  Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Emissions radio  Réunion d'information dans chaque arrondissement	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations ; Services techniques de la mairie ; CC	Emissions radio	30000		30000		30000	90000
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Emissions radio  Formation	30000	30000	30000			90000
			50000			50000		100000
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers Agents de la mairie Conseil communal	Emissions radio	40000	40000	40000	40000	40000	200000
			100000	100000	100000	100000	100000	500000
T15- Les sources de recettes du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie Conseil communal Agents de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,						

T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Population Services techniques de la mairie Conseil communal Agents de la mairie	Réunion d'information avec les ressortissants	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie + service affaires financières.	Prospectus et dépliants de vulgarisation	300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie Service affaires financières	-Emissions radio,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		-Réunion d'information, -Les plaquettes de compte rendu de mandat, bulletin, pages web	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues			300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC ; Services techniques de la mairie	-Emissions radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC, agents de la mairie, Services techniques de la mairie et services déconcentrés	Affiches en français facile et en langue locale,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Bulletin, plaquettes de compte rendu	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie Populations	-Emissions radio -Théâtres populaires, les chansons en langues locales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			300000	300000	300000	300000	300000	1500000

T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication et Tableaux d'affichage	300000					300000
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte nationale d'identité	Population et leurs organisations	-Emission radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		-Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques et personnel de la mairie	Réunions d'information Formations	50000		50000			50000 150000
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio	30000		30000			30000 90000
		-Réalisation d'in documentaire vidéo numérique		1000000				1000000
		-Projection suivie de débats au niveau des Arrondissements -Vulgarisation CD-ROM		150000	150000	150000	150000	600000
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio	PGDP Lot1	PGDP Lot1				
		-Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	PGDP Lot1	PGDP Lot1				
		-Page web, Journaux en ligne, courriers électroniques		PGDP Lot1				
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio,	30000		30000			30000 90000
		-Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	50000		50000			50000 150000
T30- Les ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation								
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie	250000		250000			500000

T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population Partenaires étrangers Services techniques, CC	-Emission interactive radio Réunions d'information	30000		30000		30000	90000
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emission interactive radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		-Affiches et Panneaux		300000				300000
		-Réunions avec des groupes cibles	100000		100000		100000	300000
T34- Le niveau d'investissement et le taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Emissions interactives radio Réunion d'information	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			100000		100000		100000	300000
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations	-Emissions radio interactives	100000	100000	100000	100000	100000	500000
	Partenaires étrangers							
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	CC Services techniques de la mairie	-Réunion d'information,	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal		-Théâtres populaires, les chansons en langues locales	250000	250000	250000	250000	250000	1250000
T38- Les formes de contribution au développement communal		-Prospectus et affiches de sensibilisation	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Emissions interactives radio Réunion d'information,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		-Théâtres populaires, les chansons en langues nationales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			250000	250000	250000	250000	1250000	2250000
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC Mettre des copies des documents administratifs à la disposition des citoyens	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Emissions interactives radio, Réunion d'information	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Photocopie des documents	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		<b>Total global</b>	<b>4260000</b>	<b>4450000</b>	<b>3820000</b>	<b>2780000</b>	<b>4000000</b>	<b>19310000</b>

## 6 - Les actions d'accompagnement

### 6.1 - Acquisition de matériels nécessaires

Pour un bon fonctionnement du service de la communication, les autorités communales ont souligné le faible niveau d'équipement de la mairie en matériel de communication. A cet effet, elles ont manifesté le besoin d'acquérir un certain nombre de matériel. Il s'agit de :

- Un poste téléviseur couleur,
- Un lecteur CD,
- Un microphone,
- Six haut-parleurs (mégaphones)
- Un micro-ordinateur multimédia
- Un mini-groupe électrogène
- Un abonnement Internet.
- Consommables informatiques (CD-ROM, encre pour imprimante, clé USB, papiers...)
- Une caméra numérique
- Un bimeur
- Une imprimante à couleur

## ***6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)***

Pour améliorer les capacités de ses ressources humaines, la commune a vivement souhaité la formation d'un certain nombre d'agents communaux et surtout les membres de la cellule de communication en plus des conseillers communaux sur les techniques de communication. La maîtrise de quelques notions techniques de communication s'avère alors indispensable pour une mise en œuvre efficace de cette stratégie de communication.

## **7 - Stratégie de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette stratégie de communication relève de la compétence de l'organe exécutif du conseil communal sous la bienveillante autorité du Maire. La cellule de communication qui est une structure spécialisée, devra s'approprier le contenu de ce document qui désormais orientera toutes ses actions. Le service de la communication se chargera d'opérationnaliser les actions contenues dans ce document de stratégie. L'organisation pratique des émissions radio, des réunions d'information, la conception des affiches, des panneaux, des posters, des prospectus et des bulletins sont de la responsabilité de l'agent chargé de la communication communale.

Pour une mise en œuvre efficace, le service et la cellule de communication doivent faire appel à toutes les compétences internes et externes à la mairie. Les services déconcentrés, les structures non

gouvernementales et les personnes-ressources compétentes peuvent être mis à contribution.

Les problèmes de communication étant très voisins d'une commune à une autre, les approches de solution sont aussi très proches les unes des autres. Les communes d'une même zone géographique peuvent s'associer pour la mise en œuvre des actions qu'elles ont en commun dans leurs stratégies de communication. Quand une même radio locale couvre bien deux ou plusieurs communes qui ont à sensibiliser les populations sur un même thème de communication, il serait plus rationnel que ces communes s'associent à ce sujet. Elles en tireront des avantages économiques, organisationnelles et même politiques.

La mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution de cette stratégie de communication doit préoccuper les autorités communales au premier plan au vue de l'importance de la communication dans le processus de développement. Ces ressources doivent provenir du budget communal pour traduire l'impérieuse nécessité des comptes-rendus aux contribuables. L'appui financier des partenaires au développement est aussi fortement attendu. La mise en place d'un mécanisme d'exploitation du volontariat local permettra la réalisation de beaucoup d'actions de développement.

Les canaux et supports de communication évoqués dans cette stratégie ne sont pas exhaustifs. La cellule / service de communication

doit approfondir les réflexions pour trouver des canaux ou supports de mieux en mieux adaptés aux réalités de la commune.

## 8 - Le budget global

N°	Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	Total
1	<b>Actions de communication</b>	<b>4260000</b>	<b>4450000</b>	<b>3820000</b>	<b>2780000</b>	<b>4000000</b>	<b>19310000</b>
2	<b>Matériels de communication</b>	<b>2.200.000</b>	<b>2.200.000</b>				<b>4.400.000</b>
	Un poste téléviseur couleur	250.000					250.000
	Un lecteur CD et DVD	100.000					100.000
	Une caméra numérique		600.000				600.000
	Un appareil photo numérique		200.000				200.000
	Un bimeur		1.000.000				1.000.000
	Imprimante couleur		400.000				400.000
	Six haut-parleurs (mégaphones)	300.000					300.000
	Un micro-ordinateur multimédia	800.000					800.000
	Un mini-groupe électrogène	100.000					100.000
	Un abonnement Internet	50.000					50.000
	Consommables informatiques (CD-ROM, clé usb, encre pour imprimante...) et de bureaux	600.000					600.000
3	<b>Renforcement des capacités humaines (formation)</b>	<b>200.000</b>	200.000				<b>400.000</b>
	<b>Total global</b>	<b>6460000</b>	<b>6650000</b>	<b>3820000</b>	<b>2780000</b>	<b>4000000</b>	<b>23710000</b>

## 9 - Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède que la communication a une place de choix dans le processus du développement locale. Elle est un outil capital pour la mobilisation de la contribution des citoyens et partenaires aux initiatives de développement. Elle :

- permet une parfaite connaissance des objectifs de développement
- favorise la bonne compréhension du rôle de chacun
- met tous les acteurs au même niveau d'information
- permet une bonne exécution des tâches
- évite les frustrations
- évite les conflits dus aux déficits de communication
- permet la prise en compte des propositions des citoyens

Pour être efficace, la communication communale doit suivre une ligne directrice, une stratégie cohérente avec des actions bien définies et planifiées dans le temps. La réussite de cette stratégie dépend des compétences humaines chargées de sa mise en œuvre. Elle dépend surtout de leur capacité à réaliser des combinaisons d'approches, de canaux et de supports de communication entretenus de façon permanente. Bien entendu que les moyens financiers et matériels nécessaires doivent être inscrits au budget.

La communication communale doit se fonder sur un souci permanent qu'est le compte rendu. Vu le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation, les autorités communales ont encore le devoir de beaucoup informer, éduquer et communiquer avec leurs populations sur les règles/ principes de la démocratie locale.